

<https://47.snuipp.fr/Elections-professionnelles-kesako-4932>



Élections professionnelles : kesako ?

- SNUipp 47 - Élections professionnelles - Élections professionnelles 2018 -

Date de mise en ligne : samedi 6 octobre 2018

Dernière mise à jour : 6 octobre 2018

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Commissions administratives paritaires](#)
- [Comités techniques Deux votes : \(...\)](#)
- [Qui vote à quoi :](#)

Organisées du 29 novembre au 6 décembre prochain, les élections professionnelles permettront à la profession de désigner ses représentants qui siégeront dans les instances paritaires.

Commissions administratives paritaires Deux votes : CAP Départementale, CAP Nationale

En CAPD et en CAPN vos délégué-es du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :

- Mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger ou en COM,
- Promotions, accès au corps des PE, accès à la hors-classe,
- Demandes de temps partiels, de disponibilités,
- Demande de congés de formation, de stages de formation,
- Démissions, discipline...

Pour les collègues intégré-es dans le corps des PSY-EN, c'est une commission paritaire académique (CAPA) qui gère leur carrière.

Les délégué-es du personnels du SNUipp-FSU par leurs informations dans les journaux, les sites départementaux ou nationaux vous informent, vous conseillent, interviennent avec vous pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes.

Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

Au plan national, 44,28% des enseignants des écoles ont voté SNUipp-FSU en 2014.



Pour le Lot-&-Garonne, c'est 50,55% des voix qui se sont portées sur la liste présentée par le SNUipp-FSU 47. Ainsi, dans notre département, le SNUipp-FSU dispose de 4 élu-es sur 7 en CAPD et de 6 élu-es sur 10 en CTSD

(voir ci-dessous).

Comités techniques

Deux votes : CT Académique, CT Ministériel

Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- hygiène, sécurité, conditions de travail,
- les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- formation, développement des compétences et qualification professionnelle...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).



Le SNUipp-FSU sera présent sur les listes de la FSU avec les enseignant-es du second degré, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, d'assistants sociaux de l'éducation nationale...

Qui vote à quoi :

Le tableau ci-dessous synthétise les votes possibles selon le statut :

- prof d'école titulaire ou stagiaire
- PSY détaché-e ou intégré-e
- contractuel-le enseignant-e
- AESH, AED, CUI

Listes :	Listes SNUipp		Listes FSU	Nbre de votes						
Corps :	CAPD [1] PE Instits	CAPN [2] PE Instits	CAPA [3] Psy EN	CAPN Psy EN		CTA [4]	CTM [5]	CCPA [6] titulaires	CCPA non titulaires	CCPA non enseignants

Élections professionnelles : kesako ?

PE et Instituts titulaires	x	x				x	x				4
PE stagiaires						x	x				2
PSY détaché-es	x	x	x	x		x	x				6
PSY intégrés-es			x	x		x	x				4
Enseignant-es contractuel-les						x	x		x		3
Dir. de Segpa et étab. spé.	x	x				x	x	x			5
AESH AED						x	x			x	3
CUI						x	x				2

Post-scriptum :

Certains syndicats crient au loup même quand y a pas de loup...

D'autres disent « Ouioui » à tout...

Le SNUipp-FSU 47 analyse, fait des propositions, revendique, informe et soutient les collègues. Il agit au quotidien pour améliorer les conditions de travail et transformer l'école.

Votez SNUipp-FSU !

[1] CAPD : commission administrative paritaire départementale

[2] CAPN : commission administrative paritaire nationale

[3] CAPA : commission administrative paritaire académique

[4] CTA : comité technique académique

[5] CTM : comité technique ministériel

[6] CCPA : commission consultative paritaire académique